

Réf: Dossier N° 111085

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ILARA OPTIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN 2 PLATEAUX VALLONS
12 ème ARRONDISSEMENT IMMEUBLE SANGARE REE DE
CHAUSSEE, Lot 2180, Ilot 196

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 25/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ILARA OPTIQUE »

Objet : Optique-Lunetterie, Optique-Optométrie,
Contactologie, Accessoires de lunetterie et contactologie.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilière se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN 2 PLATEAUX VALLONS
12 ème ARRONDISSEMENT IMMEUBLE SANGARE REE DE
CHAUSSEE, Lot 2180, Ilot 196

Dirigeant(s) : Mme KANO EPOUSE DOUMBIA KADI (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04709 du 31/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23317/GTCA/RC/2022 du 31/05/2022

